



PAYS :France
PAGE(S) :1
SURFACE :17 %
PERIODICITE :Quotidien



► 22 septembre 2017



éducation-tourisme-vacances L'académie d'Orléans-Tours modifie ses dates de vacances de printemps, une décision rare

Paris, 22 sept 2017 (AFP) - L'académie d'Orléans-Tours a modifié les dates de ses vacances de printemps et ne respectera donc pas les dates de la zone B à laquelle elle appartient pour le calendrier scolaire, une décision rare, a-t-on appris vendredi auprès du ministère de l'Education.

Le recteur de cette académie a pris cette décision pour éviter "les inconvénients d'une semaine de rentrée perturbée par deux jours de rentrée, les 8 et 10 mai", a annoncé l'académie.

Les vacances auront donc lieu dans cette région du mercredi 25 avril après la classe, au lundi 14 mai jour de reprise des cours. Les vacances de la zone B, qui compte douze académies, courent du samedi 21 avril après la classe, au lundi 7 mai jour de reprise des cours.

Le calendrier scolaire national est arrêté par le ministre de l'Education, mais "il peut être adapté, dans des conditions fixées par décret, pour tenir compte des situations locales", selon le code de l'Education. De telles modifications sont "rares", selon la rue de Grenelle.

Cette décision, dont a d'abord fait état le Café pédagogique, site spécialisé dans les sujets d'éducation, "a été prise en accord avec les acteurs du monde éducatif de l'académie, dont les fédérations de parents d'élèves, les syndicats enseignants, les élus etc.", a indiqué le ministère.

Pour le moment, seule Orléans-Tours a décidé de "sortir" des dates officielles des vacances de printemps de la zone B, mais il est vraisemblable que d'autres suivront.

fmp/ito/cld

2017/09/22 17:41:37 GMT+02:00
#659324 DGTE 1513 KMV01 (4) AFP (239 words)